



Marchés nocturnes,
cinéma, concert
fête locale...

**UN AVANT GOÛT
DE L'ÉTÉ !**



SOMMAIRE



7^{ème} édition des Délices de la Moure - Mai 2015



Directrice de publication :
Michelle Cassar, Maire de Pignan

Rédaction, mise en page :
Marie Tobal
communication@pignan.fr

Conception / réalisation :
Marie Tobal, Isabelle Bardin,
Sylvie Cinçon, Danièle Duboucher,
Denis Galinier, Véronique Gimenez,
Monique Marcillac, Patrick Mattera,
Karine Quevedo, Thierry Quilès,
Fabienne Thalamas

Impression : Impact Imprimerie
Crédits photos : Mairie de Pignan

www.pignan.fr

- 04** Vie municipale
- 08** Travaux et urbanisme
- 14** Solidarité
- 16** Jeunesse et éducation
- 18** Vivre ensemble
- Lettre de la ZAC St-Estève**
- 22** Sécurité et environnement
- 24** Culture et patrimoine
- 26** Vie des associations
- 32** Démocratie municipale
- 36** Agenda



Édito

Chères Pignanaises, Chers Pignanais,

L'été commence avec la reprise de nos marchés nocturnes et la fin de la 4^e phase des travaux de lutte contre les inondations.

Les uns permettent de passer un été agréable de façon très conviviale à l'ombre des platanes du parc du château.

Les autres permettent désormais de mettre en sécurité les habitations des riverains de la rue de l'Eglise et de l'avenue de la Gare pour la partie comprise entre la rue Jeanne d'Arc et la route de St-Georges.

En janvier 2016, commencera la dernière phase de ces travaux avec la reprise de l'ensemble des réseaux dans la rue de l'Enclos et la rue de la Cité. Ceux-ci clôtureront les travaux de lutte contre les inondations entrepris depuis 2010.

Ces travaux étaient nécessaires. Ils ont prouvé leur efficacité et chacun des riverains

de la Route de Saussan, rue des Pins, Rue Gustave Eiffel, Impasse des Hironnelles, rue des Treilles, rue du Castel, Rue des Aires, Rue Jeanne d'Arc, Rue de l'Eglise, avenue de la Gare ne pourra que constater le bien fondé de la réalisation de ces travaux qui ont coûté, je le rappelle, plus de 3,5 millions d'euros.

Malgré les baisses constantes des dotations de l'Etat, nous continuerons à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires et à prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Vous pouvez compter sur moi et sur toute mon équipe.

Votre Maire,

Michelle CASSAR

Port. 06.15.73.34.45

E-mail : mcassar@pignan.fr

Vie municipale

Après sa réélection en juin, l'équipe municipale poursuit son mandat



Dimanche 7 juin, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour élire le maire et ses adjoints en présence de nombreux maires des communes voisines, des sénateurs Jean-Pierre Grand et Robert Navarro et de Philippe Saurel, Président de Montpellier Méditerranée Métropole.

A bulletin secret, les membres du conseil municipal ont procédé au vote du maire puis des sept adjoints.

A la majorité absolue, Michelle Cassar fut donc réélue pour la suite de son deuxième mandat ainsi que ses adjoints : Fabienne Thalamas, Thierry Quilès, Danièle Duboucher, Denis Galinier, Sylvie Cinçon, Patrick Mattera et Isabelle

Bardin.

L'équipe municipale va pouvoir, après trois mois d'absence, se remettre dans les affaires courantes de la mairie et mettre en oeuvre les différents projets qui étaient en cours notamment sur les thématiques du développement économique et de l'emploi, la sécurité et l'urbanisme.

L'équipe s'engage également à renforcer la solidarité, faire du développement durable un enjeu, assurer l'avenir et l'éducation des jeunes, soutenir la culture, le patrimoine et les traditions, et faire vivre la démocratie locale avec l'organisation de réunions de quartiers.



M. Ricardo, Président de la Délégation Spéciale, a ouvert le conseil municipal



Les Pignonais, ainsi que des personnalités politiques, sont venus nombreux assister à ce premier conseil municipal



Les 29 membres du conseil municipal

Les commissions municipales

- **Commission animations**

Thierry Quilès, Karine Quevedo, Monique Marcillac, Rémi Sié, Patrick Mattera, Marc Gervais

- **Commission commerce / activités économiques et emploi**

Patrick Mattera, Cyrille Amirault, Sylvie Cinçon, Rémi Sié, Mickaël Gil, Daniel Beraud

- **Commission culture et patrimoine**

Véronique Gimenez, Cyrille Amirault, Daniel Delauze, Danièle Duboucher, Patrick Mattera, Marie-Thérèse Mercier

- **Commission déplacements / sécurité**

Sylvie Cinçon, Cyrille Amirault, Mickaël Gil, Thierry Quilès, Michèle Wasselin, Clara Gimenez, Bernard Priou

- **Commission environnement**

Sylvie Cinçon, Daniel Delauze, Mickaël Gil, Fabien Le Prunennec, Joseph Marco, Daniel Beraud

- **Commission finances**

Isabelle Bardin, Daniel Delauze, Patrick Mattera, Michèle Wasselin, Cyrille Amirault, Marie-Thérèse Mercier

- **Commission jeunesse**

Danièle Duboucher, Anne-Marie Calmes, Karine Quevedo, Monique Marcillac, Jeanne Zonca, Clara Gimenez, Bernard Priou

- **Commission petite enfance / affaires scolaires**

Danièle Duboucher, Anne-Marie Calmes, Karine Quevedo, Monique Marcillac, Joseph Marco, Jasmine De Block, Clara Gimenez

- **Commission solidarité / personnes âgées / personnes handicapées**

Fabienne Thalamas, Anne-Marie Calmes, Daniel Delauze, Monique Marcillac, Jeanne Zonca, Isabelle Iribarne, Clara Gimenez

- **Commission urbanisme**

Denis Galinier, Cyrille Amirault, Fabienne Thalamas, Julien Biegel, Mickaël Gil, Marc Gervais

- **Commission vie sportive**

Thierry Quilès, Denis Galinier, Gaspard Messina, Karine Quevedo, Monique Marcillac, Marc Gervais

- **Commission d'appel d'offres :**

Titulaires : Cyrille Amirault, Danièle Duboucher, Denis Galinier, Joseph Marco, Marie-Thérèse Mercier
Suppléants : Daniel Delauze, Mickaël Gil, Sylvie Cinçon, Fabien Le Prunennec, Bernard Priou

Vie municipale

Les élus du conseil municipal



Michelle Cassar
Maire
Conseiller communautaire
Vice-présidente de
Montpellier Méditerranée
Métropole

Les adjoints et délégués



Fabienne Thalamas
1^{er} adjoint
Déléguée à la solidarité,
personnes âgées et
personnes handicapées



Thierry Quilès
2^{ème} adjoint
Délégué à l'animation
et à la vie sportive
Conseiller communautaire



Danièle Duboucher
3^{ème} adjoint
Déléguée à la jeunesse,
petite enfance et affaires
scolaires



Denis Galinier
4^{ème} adjoint
Délégué à l'urbanisme
et aux travaux



Sylvie Cinçon
5^{ème} adjoint
Déléguée à
l'environnement,
déplacements et
sécurité



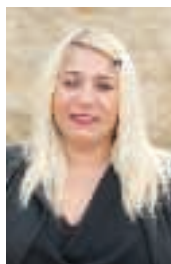
Patrick Mattera
6^{ème} adjoint
Délégué au commerce,
activités économiques
et emploi



Isabelle Bardin
7^{ème} adjoint
Déléguée aux finances



Véronique Gimenez
Conseillère municipale
Déléguée à la culture
et au patrimoine



Karine Quevedo
Conseillère municipale
Déléguée à la jeunesse



Monique Marcillac
Conseillère municipale
Déléguée aux personnes âgées
et personnes handicapées



Rémi Sie
Conseiller municipal
Délégué aux festivités



Daniel Delauze
Conseiller municipal



Mickäel Gil
Conseiller municipal



Cyrille Amirault
Conseiller municipal



Gaspard Messina
Conseiller municipal



Michèle Wasselin
Conseillère municipale



Joseph Marco
Conseiller municipal



Jeanne Zonca
Conseillère municipale



Fabien Le Prunennec
Conseiller municipal



Anne-Marie Calmes
Conseillère municipale



Julien Biegel
Conseiller municipal

Groupes d'opposition



Clara Gimenez
Conseillère municipale



Marc Gervais
Conseiller municipal



Isabelle Iribarne
Conseillère municipale



Daniel Beraud
Conseiller municipal



Marie-Thérèse Mercier
Conseillère municipale



Bernard Priou
Conseiller municipal



Jasmine De Block
Conseillère municipale

Travaux et urbanisme

Le centre du village **se transforme**

Neuf mois de travaux d'aménagement des réseaux et de la voirie ont été nécessaires pour remettre aux normes le réseau pluvial du centre du village (rue Général Grollier, rue de l'église, place Verdier, avenue de la Gare) et éviter les inondations dans ce secteur.



Les réseaux du pluvial et d'assainissement vieillissants et obsolètes sont progressivement remplacés dans le centre du village.

Sécurisation et mise en valeur du centre

L'objectif premier de ces aménagements est d'éviter toute inondation grâce à un réseau du pluvial adapté. Les nouvelles buses permettent ainsi d'accepter un débit d'eau, dix fois supérieur à celles qui avait été placées jusqu'à présent.



La commune a cependant profité de ces travaux pour rénover l'éclairage urbain en utilisant des ampoules à led moins énergivores et installer la fibre optique.

Les fils électriques aériens traversant la rue d'une maison à l'autre ont été supprimés au profit de l'enfouissement des réseaux secs.



Le réaménagement de ces rues a été réalisé dans un souci de partage de la voirie entre piétons et véhicules. La création de trottoirs, inexistants jusqu'à présent, permettent la sécurisation des piétons et une zone de stationnement adéquate.

Stationnement modifié

La place Verdier a bénéficié de places supplémentaires pour compenser la suppression de quelques places rue de l'église dont le

stationnement n'était pas respecté. Il n'était pas rare de voir des voitures garées sous les fenêtres des riverains ou devant la porte d'entrée, et pour les piétons impossible de circuler).



La place Verdier pendant les travaux



La place Verdier après les travaux

Pour achever ces aménagements, la signalisation et le mobilier urbain ont été placés.

Plusieurs entreprises ont participé à la réalisation de ces aménagements notamment Tecta qui a eu en charge la maîtrise d'oeuvre, Eiffage, Scam, Solive, le cabinet Merlin, Axsigna, Citec et le Syndicat Bas Languedoc.

Le montant total des travaux s'est élevé à 1 412 000 € TTC dont 50 000 € de subvention du Conseil Général, 40 000 € de la Montpellier Méditerranée Métropole, 41 000 € de ERDF et 20 000 € de Hérault Energies.

Travaux et urbanisme

L'aménagement du pluvial a tenu toutes ses promesses



Le puissant système convectif qui était autour de la Méditerranée, le week-end du 14 juin, a généré de forts orages.

Les précipitations relevées ont atteint 55 mm en 1h et près de 75 mm en 2h.
Les travaux du pluvial dans le centre



du village ont pu être testés, tout juste quelques semaines après leur achèvement.

Le réseau pluvial a joué son rôle parfaitement puisque aucune inondation n'a été relevée.

Limitation de la vitesse à 30 km/h

Malgré les ralentisseurs installés avenue de la Bornière, de nombreuses infractions concernant la vitesse des voitures sont constatées.

La municipalité, à la demande des riverains, va faire installer deux panneaux de signalisation de vitesse à 30 km/h afin de sensibiliser les automobilistes.
Ces panneaux à led sont alimentés par des panneaux solaires.



Fossés et accotements en mode nettoyage



70 Km
de voirie
sont entretenus
sur la commune

Chaque année au printemps, le fauchage des fossés et la tonte des accotements (sillon creusé dans le terrain des accotements pour l'écoulement des eaux) sont réalisés avant tout pour assurer la sécurité des usagers et maintenir la viabilité des infrastructures routières.

L'entretien régulier des talus et fossés permet une meilleure visibilité, ainsi qu'une gestion

contrôlée de la végétation.

Une société spécialisée se charge de cet entretien qui nécessite l'utilisation d'une faucheuse.

Les différents cours d'eau et ruisseaux situés sur le village, comme le Passet, le Mortisou, la Garonne, la Vertoublane, font également partis du nettoyage annuel pour faciliter l'écoulement des eaux.

Coup de pinceau dans les écoles

Chaque année, les vacances d'été sont l'occasion pour les services techniques de la commune de réaliser les travaux de rénovation au sein des écoles primaires et maternelles.

Des travaux de peinture et de maintenance vont être réalisés dans les classes des écoles maternelles Louis Loubet et Lucie Aubrac.

Notre patrimoine historique

En savoir plus...

Après la présentation de la maison populaire et de la maison patricienne de l'époque médiévale et de l'époque renaissance dans les numéros précédents, place dans ce numéro aux maisons du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle.

Au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle

La maison populaire

(exemple du 24, Grand rue du Réveil Pignonais)

Ce type d'habitation apparu à la fin du moyen-âge restera inchangé dans ses grandes lignes jusqu'au XIX^{ème} siècle, à savoir : cave ou remise au rez-de-chaussée avec en façade une porte d'accès à celle-ci et une porte d'entrée donnant sur un escalier droit permettant d'accéder à l'étage, pièce de vie à l'étage et comble au-dessus.

La seule évolution concerne la composition et l'ornementation de la façade. Au XVII^{ème} siècle, l'évier saillant disparaît, de même que la croisée de pierre remplacée par une fenêtre à plate-bande.

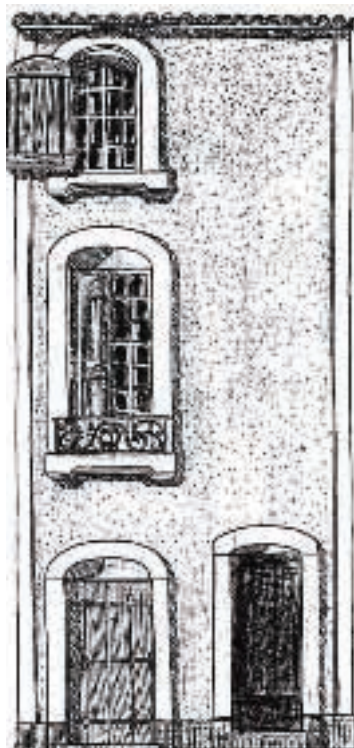
Par effet de mode, les ouvertures sont cintrées en arc segmentaire.

Parfois les façades

d'anciennes maisons sont modifiées et mises au goût du jour, ainsi la croisée de pierre du XVI^{ème} siècle est très souvent remplacée par une fenêtre en arc segmentaire dans les années 1750.

Ici, les ouvertures comportent toutes des arcs segmentaires, soit de véritables arcs appareillés, soit des linteaux évidés imitant un arc segmentaire.

Le comble est désormais aménagé pour optimiser l'espace disponible.



Sources :
Etude du centre ancien
Philippe ARAMEL, 2001.

La demeure dite patricienne

(exemple du 33 rue Jeanne d'Arc)

Cette demeure plus cossue est datée de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle.

La largeur de la façade dans un parcellaire dense indique qu'il s'agit d'une demeure bourgeoise. Les travées de percements se multiplient (on en compte trois sur cet exemple).

Ici, les fenêtres à croisées ont définitivement disparu, remplacées par de grandes menuiseries à petits carreaux, appelés « carreaux de Marseille ».

Chaque ouverture est dotée d'un encadrement en

Pierre de taille dont la partie haute est appareillée le plus souvent en arc segmentaire, surmonté d'une clé saillante par rapport au reste de l'encadrement.

Les clés, blocs de pierre saillants étaient destinés à être sculptés, mais bien souvent le propriétaire faisait l'économie de ce poste.

Le XVIII^{ème} siècle est également l'âge d'or de la ferronnerie qui s'orne de volutes. Cette demeure comporte notamment une grille d'imposte au-dessus de la porte d'entrée, un garde corps de balcon et deux appuis de fenêtres installant une notion de symétrie.

A cette époque les portes sont elles aussi ornées de

moulures chantournées où les volutes de bois reproduisent celles de la ferronnerie.

Malheureusement la porte de cet exemple a été remplacée. Mais il subsiste des exemples de menuiseries XVIII^{ème} notamment au 18, Grand rue du réveil Pignonais.

Les interventions doivent ainsi être adaptées à chaque bâtiment : vous pouvez prendre conseil notamment auprès de l'architecte conseil missionné par la Ville, la Fondation du patrimoine.



Opération façades

La commune de Pignan apporte son soutien financier aux propriétaires de biens, dans le centre historique, souhaitant réhabiliter leur façade.

Le délais d'attribution de la subvention bonifiée sur la

Grand Rue du Réveil Pignonais et place de la Mairie, a été rallongé.

Vous n'avez plus que l'année 2015 pour bénéficier de la subvention de 7 200 €.

Solidarité

Logements

La résidence Orion a accueilli ses nouveaux locataires



Avec le quartier du Devès et le nouveau quartier St-Estève, Madame le Maire espère atténuer la carence de logements sociaux sur la commune.

« Nous sommes tenus d'avoir un quota de 25 % de logements sociaux. Or, à

ce jour nous n'avons pas encore atteint ce taux. Nous espérons pouvoir satisfaire la demande d'ici quelques années».

Le quartier Le Devès accueille trente deux logements sociaux au sein de la résidence Orion qui est gérée par 3F Immobilière Méditerranéenne.

Les locataires ont pris possession de leurs appartements début juin. Mme Le Maire, Michelle Cassar, s'est rendue sur place avant la remise des clés pour une visite des différents logements proposés : huit maisons individuelles et vingt quatre appartements collectifs du T2 au T5.



Transfert de la compétence des gens du voyage

Dans le cadre de la création de Montpellier Méditerranée Métropole, la compétence d'accueil des gens du voyage sera transférée au 1^{er} janvier 2016.

La gestion des terrains familiaux du quartier de la fleur de sel sera ainsi prise en charge par les services de la Métropole.



Responsable du CCAS

Corinne BESSOU
04 67 47 47 37

Responsable du Développement Social Local

Pascale LLAURENS
04 67 47 70 66

Mail : ccas@pignan.fr

Un accompagnement pour les rencontres pour l'emploi

Deux rendez-vous pour l'emploi organisés le 5 mars au parc des expositions de Montpellier et le 2 juin à Pérols ont permis à dix personnes de décrocher des entretiens d'embauche.

La municipalité de Pignan met à la disposition des demandeurs d'emploi un mini-bus pour faciliter le transport vers ces journées dédiées à l'emploi.

Accompagnés par un membre du CCAS ou un élu, les demandeurs d'emploi se sentent encadrés et rassurés dans cette démarche

qui vise à mettre en relation directe les décideurs avec des personnes en recherche d'emploi.

Chacun a pu déposer son CV, obtenir des entretiens mais également vérifier l'adéquation du marché de l'emploi avec son projet professionnel.

Tout au long de l'année, le CCAS propose un soutien personnalisé et individuel pour accompagner et soutenir les demandeurs d'emploi dans leurs démarches et leurs recherches. Cet accompagnement se fait sur rendez-vous au 04 67 47 70 66.

Les jardins familiaux comme lien social

Une parcelle est dédiée au CCAS où les jardiniers bénévoles cultivent des légumes dans une ambiance conviviale.



L'objectif de ces jardins est double, encourager la solidarité et le lien social, et grâce aux récoltes, assurer une aide directe aux familles suivies.

AIDE JURIDIQUE

La juriste du CIDFF reçoit sur rendez-vous gratuitement les personnes recherchant des informations sur les droits de la famille et du travail.

Les permanences sont maintenues en juillet et reprennent ensuite le 25 août.

Les ateliers reprennent à la rentrée

ACTION DE PRÉVENTION FINANCIÈRE

Un premier atelier sur la thématique de la fragilité financière a été organisé cette année. Les participants ont découvert des moyens simples et concrets de diminuer les charges fixes et d'optimiser le budget des charges courantes. Avec un bilan positif et des participants satisfaits des solutions qui ont été trouvées, le CCAS espère renouveler cette action.

ATELIERS SENIORS

Suite au franc succès rencontré lors des différents ateliers mis en place pour les seniors (atelier mémoire, cuisine et gymnastique), ils seront reconduits dès septembre. L'atelier cuisine se déroulera le mercredi de 9h à 14h (16 septembre, 14 octobre, 25

novembre et 16 décembre). L'atelier mémoire est prévu tous les jeudis de 11h à 12h à partir du 3 septembre, pendant 10 séances.



Jeunesse et éducation

Devoir de mémoire pour les élèves de Lucie Aubrac



Lors de la cérémonie du 8 mai 1945, les élèves de la classe de Mme Baurens ont commémoré dignement cet évènement.

Devant un parterre de personnalités représentant la république, des anciens combattants et de Pignonais, les élèves

soutenus par leur professeur ont lu des textes rendant hommage aux combattants héroïques et aux victimes.

M. Ricardo, Président de la délégation spéciale, s'est dit très touché et a souhaité les remercier vivement pour leur participation.

Centre de loisirs : les spectacles de fin d'année ont ravi les p

La fin de l'année scolaire rime avec représentations pour les ALAE L.Aubrac, M. Albert et L. Loubet qui organisent leur spectacle pour fêter l'arrivée des vacances d'été.

L'investissement est grand du côté des animateurs mais également des enfants qui sont fiers de présenter sur scène ce qu'ils ont préparé. A la fin de chaque représentation, parents, enfants et la municipalité se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.



Ecole Marcellin Albert

Crédit photo : Nicolas Rougagnou

ZOOM SUR ...

Le personnel municipal de l'école Marcellin Albert

Episode 1/3



Leatitia, Ludovic, Elodie, Danièle, Réda, Nadine
Régine et Audrey



Mélanie et Monique

Ils sont dix à s'occuper des enfants en dehors des classes. Qu'ils soient Atsem, animateurs ou à l'entretien des locaux, chacun a un rôle très important dans le fonctionnement de l'école.

Rattachée à l'enseignant, Monique et Mélanie, Atsem, travaillent avec les professeurs en complémentarité. Elles assurent l'accueil, l'animation et l'assistance éducative auprès des enseignants.

Régine et Elodie, quant à elles, ont en charge le service des repas à la cantine et l'entretien des locaux pour une hygiène irréprochable. L'équipe d'animation, composée de Ludovic, Leatitia, Nadine, Danielle, Audrey et Réda, s'occupe des enfants les mercredis, durant les taps et les vacances scolaires. Entre sorties, ateliers et activités, ils veillent au développement de l'enfant et à l'apprentissage de la vie en collectivité.

A suivre, l'équipe de Louis Loubet et Lucie Aubrac.

s parents



Ecole Louis Loubet



Ecole Lucie Aubrac

Vivre ensemble

Rencontre avec les associations



Pignans compte pas moins de 90 associations culturelles, sportives, de bien-être, de loisirs ou sociales.

La journée des associations aura lieu le 6 septembre de 10h à 18h dans le parc du château.

Cette journée permet à chacun de découvrir des activités mais aussi de faire ses

premières inscriptions.

Les Pignansais pourront faire leur choix en toute liberté parmi la large palette d'activités proposées.

La journée sera ponctuée d'animations thématiques et de démonstrations, pour donner une vision concrète et ludique des différentes activités.

Inscription à l'initiation aux premiers secours

Deux journées de sensibilisation aux premiers secours sont à nouveau programmées par la municipalité. La première aura lieu le jeudi 8 octobre et la seconde le jeudi 19 novembre de 14h30 à 17h.

Dispensée par deux sapeurs-pompiers volontaires de Pignans, cette initiation permet d'acquérir les premiers gestes à avoir en

attendant l'arrivée des secours spécialisés. Ces premiers gestes permettent d'éviter un grand nombre de décès.

Le nombre de personnes étant limité à ces ateliers, une fiche d'inscription est à disposition en mairie.

Vous pouvez également vous inscrire par mail à accueil@pignans.fr.



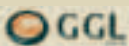
sommaire

Développement
économique

II

Succès pour le « Hameau
Saint-Estève » à Pignan

IV



Un élan économique et social

Daniel Rouanet qu'elles étaient vos attentes par rapport à la ZAC Saint-Estève ?

Nous sommes installés depuis vingt deux ans sur Pignan et nous jouissons d'une bonne image auprès des habitants; toutefois les deux cent quatre vingt mètres carrés de surface que la supérette occupe sont loin d'être suffisants. La ZAC va nous permettre de nous développer dans un secteur commercial identifié avec un point restauration rapide proche de notre enseigne. Cela dynamisera l'activité économique et générera de l'embauche.

Cette opportunité était-elle vitale pour votre activité ?

Oui, nous avions une réelle impatience de possibilité de déplacement et d'agrandissement de notre surface de vente. Nous avons une nécessité avérée de développement si nous ne voulons pas prendre du retard sur les communes voisines.

Qu'elles sont les perspectives en terme de calendrier ?

Si tout se passe comme prévu nous déposerons le permis en septembre (2015) pour une ouverture aux Pignanaïses en fin d'année 2016.

Et les perspectives en terme d'emplois ?

Aujourd'hui, notre enseigne emploie 34 personnes avec l'extension et une surface de vente de 1 000 mètres carrés, nous prévoyons plus de quarante embauches pour porter le nombre de salariés à 70 avec une perspective dans les années proches d'atteindre les 100 emplois.

Un mot de conclusion ?

Ce projet a pu se réaliser grâce au soutien indéfectible de Mme le Maire et de l'équipe municipale, nous nous sommes engagés ensemble pour donner la priorité aux Pignanaïses pour toutes les nouvelles embauches.

Daniel Rouanet, gérant SPAR.

Développement économique

Le projet est conforme à la clause sociale du traité de concession pour favoriser l'emploi local.

La priorité sera donnée aux Pignanais :

- 90 emplois créés pour l'activité supermarché, restauration rapide,
- 20 emplois créés par l'activité commerce (7/8 boutiques).

La création de services de proximité sera un générateur d'emplois et de développement économique pour les entreprises pignanaises.

ST-GEORGES D'ORQUES



Hameau viticole
et artisanal

Location accession sociale
TDS Promotion

Commerces



MONTPELLIER



**Supermarché
et restauration rapide**
Livraison septembre 2016

Salle culturelle



COURNONTERRAL

**Hameau
Saint Estève**

Début chantier septembre 2015
Livraison juin 2016

Activité automobile



nerces et services

le saviez-vous ?

Succès pour le « Hameau Saint-Estève » à Pignan



En 2011 l'Association Maisons de Qualité Languedoc-Roussillon intègre le comité de pilotage de la ZAC Saint-Estève.

En 2014 en partenariat avec les aménageurs TDS et GGL, l'Association aidée par ses partenaires industriels conçoit le « Hameau Saint-Estève », 19 maisons individuelles pour les primo-accédants, qui répond aux objectifs fixés par la commune de Pignan en matière de budget et de développement durable.

La commercialisation s'avère très rapidement un succès auprès des jeunes ménages de Pignan.

Il est vrai que les maisons proposées ne manquent pas d'atouts :

- Garantie du Contrat de construction CCMI.
- Label Effinergie+, c'est-à-dire des maisons très basse consommation.
- Une partie des consommations électriques quotidiennes produite à partir de tuiles photovoltaïques en autoconsommation.
- Chauffage central au gaz naturel pour un niveau de confort intérieur élevé (chaudière murale à condensation).
- Cloisons Placostyl pour un confort acoustique optimum.
- Clôtures et emplacement réservé à l'extérieur pour les poubelles de tri sélectifs.
- Garage de 15 m² indépendant.
- Garantie d'un chantier propre grâce à la « Charte chantier propre » signée par tous les artisans.
- Réunion pour les futurs habitants avec la remise d'un guide d'usage de la maison, détaillant l'utilisation, l'entretien et la maintenance des équipements et du bâti afin de préserver la performance énergétique.

2015 - 2016 sera le temps de la réalisation des maisons par les 5 constructeurs agréés Maisons de Qualité (Le Mas Occitan, 2A villas, Les Toits de France, Maisons Boivel et Zigliani Bâtitseur). Grâce à cette démarche de coordination l'Association Maisons de Qualité met tout en œuvre pour que les acquéreurs se sentent bien chez eux et soient fiers de leur maison.

NB: pour info il reste un dernier lot à la vente.



Contact Association :
Benoit Amphoux
T 06 72 09 70 03
www.maisons-qualite.com

Ont participé à cette lettre d'information

Mairie de Pignan
Marie Tobal

Équipe projet
Philippe Roussel, Julien Agut, Benoit Amphoux, Maryse Bollini.

le courrier des lecteurs



La création du quartier St-Estève permet il de répondre aux carences en logements sur la commune ?

Réponse du maire

Chaque année, de nouvelles personnes viennent s'installer dans la commune et nous avons aussi les Pignonais qui souhaitent trouver un logement adéquat. Le nouveau quartier St-Estève répond donc à ce besoin avec différents niveaux de logements : la primo-accession, les logements sociaux et les terrains à bâtir.

La primo-accession, destinée aux ménages qui veulent acquérir un logement pour la première fois, n'existait pas sur le village. Demain, nous aurons 20 % de primo-accession sur la commune.

Concernant les logements sociaux, nous n'atteignons pas les 25% rendus obligatoires par la loi. Actuellement, Pignan atteint difficilement les 10 %. Nous sommes donc en carence. L'État nous assigne à une amende de 120 000 € pour 2015 prise sur le budget de la commune.

Nous avons le souhait que la priorité soit donnée aux Pignonais afin qu'ils puissent rester dans leur village.

D'autre part, le développement économique est une de nos priorités et ce nouveau quartier va générer de l'emploi avec la création ou le développement de commerces et d'enseignes, nouveaux ou existants. D'après les prévisions, une centaine d'emplois devraient être créés.

Des marchés nocturnes entre convivialité et artisanat

Face au succès grandissant de ce rendez-vous estival, le marché s'agrandit avec de nouveaux exposants.



Près de 70 stands sont présents tous les lundis soir de 18h à 23h dans le parc du château.

Ce cocktail détonnant est composé d'artisanat et de créations artistiques mais aussi de vigneron et de produits alimentaires (fromages, miel, glaces, pâtisseries marocaines, chocolat...). Seuls les 6 juillet, 10 et 31 août seront consacrés aux puces et vide-greniers.

Pour passer une bonne soirée à l'ombre des platanes du parc, une animation musicale est proposée chaque soir.

Les enfants du village sont choyés

L'association Les enfants du village a renouvelé son week-end de fête foraine gratuit pour les enfants Pignanaï.



Bruno Le Toqueu et Jérémy Creissent

Les membres de l'association se sont démenés pour faire venir une quinzaine de manèges dans le parc afin d'offrir aux enfants un week-end ludique autour de la fête foraine.

L'association a offert huit tickets gratuits par enfant qui ont été distribués dans les écoles pour permettre à tous d'y avoir accès. Les villages voisins ont pu également y participer en ayant seulement 1€ à déboursier par manège.

Animations et restauration étaient également prévues avec aux manettes le célèbre chanteur Héraultais Ricoune.

Bruno Le Toqueu, Président de l'association s'est dit satisfait de ce week-end : *«C'est une charge de travail importante pour nous car les bénévoles se chargent de toute l'organisation mais notre seule satisfaction, c'est de voir les*

enfants heureux, de voir leur sourire lorsqu'ils approchent des manèges. C'est leur moment.» D'autres événements auront lieu dans l'année pour financer ces journées.

Vivre ensemble

La fête locale débute le 13 août

Jeudi 13 août

15h Pétanque
16h Vaches dans l'arène
18h Abrivado
18h30 Apéritif dansant
20h30 Défilé des bandes avec le groupe musical du grand Sud et le Réveil Pignonais
21h Bandidos
22h Grand Bal avec les Méditerranéens



Vendredi 14 août Journée animée par la peña Lou Blagaire

11h Journée Chez Jo à Lavérune
12h Vaches apéro et veaux
14h Repas au pré chez Jo
15h Pétanque
17h Encierro piscine parc du château
18h Apéritif dansant et «radio crochet»
21h Vaches aux arènes dans le parc
22h Grand bal
Cie Française du Soleil

20

Le marché hebdomadaire du samedi souffle sa première bougie le 12 juillet



Le fromager-charcutier propose de l'aligot et autres spécialités de l'Aubrac

Ce nouveau marché, inauguré en juillet 2014, accueille des ambulants fidèles, malgré les quelques mois de travaux dans le centre du village qui ont perturbé son organisation.

Régulièrement, de nouveaux commerçants viennent compléter l'offre déjà existante, comme la poissonnerie.

Depuis le 20 juin, un fromager-charcutier de l'Aubrac vient présenter ses produits, ainsi qu'un traiteur spécialisé dans les produits brésiliens et un nouveau food-truck.

L'objectif de la municipalité est de proposer un marché qui offre des produits variés et de qualité, et de multiplier le nombre d'ambulants actuels. C'est ce qu'il ressort d'ailleurs des témoignages recueillis sur le marché : *«Ce marché, c'est une très bonne idée. Le village revit, il manquait vraiment un marché. Quelques marchands*



Un food-truck spécialisé dans les burgers 100% maison

en plus, ce serait bien». Deux amies de Cournonterral ont souligné quant à elles : *«il manque quelques ambulants mais le marché est très bien malgré tout.»*

Ce marché a vu le jour grâce à un travail de concertation avec les commerçants. Ils semblent aujourd'hui satisfaits du développement économique qu'engendre cette activité.

En parallèle, des moyens ont été mis en place pour que les personnes isolées qui souhaitent venir au marché et qui n'ont aucun moyen de locomotion puissent le faire grâce à la navette gratuite.

L'inscription se fait au préalable au CCAS.



Un couple Belge, en vacances dans la région, est venu découvrir le marché (au centre, M. Mattera, adjoint au développement économique)

Pour rappel : tous les vendredis, un marché est également présent au forum de 7h à 13h.

Hommage à Marie-Louise Burlon qui a fêté ses 100 ans



Marie-Louise Burlon est née le 2 mai 1915 à Pignan. Elle n'a jamais quittée son village et a été mariée à René Burlon, lui aussi pure souche Pignanaise.

Aujourd'hui, cinq générations sont réunies 100 ans plus tard pour honorer une grande dame. Elle a eu trois enfants, six petits-enfants, quinze arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille prénommée Louise en l'honneur de son aïeule.

Tous ont voulu être à ses côtés pour fêter ses 100 printemps. C'est une personne extrêmement gentille, douce, agréable, qui a toujours été très présente pour toute sa famille, sans jamais se plaindre et une mamie qui gâte ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Marie-Louise est une femme toujours joyeuse et positive dans tout ce qu'elle accomplit.

Marie-Louise a toujours été une femme travailleuse. Elle aimait recevoir dans sa maison, très célèbre maison Burlon du vieux village où tous étaient les bienvenus. C'était une très grande gourmande et une excellente cuisinière, d'où l'odeur agréable qui se dégageait de sa maison. La maladie lui a pris sa mémoire, mais sa gourmandise est restée intacte.

Elle réside aujourd'hui à la maison de retraite de Pignan « l'oustal », et ce depuis plus de dix années maintenant.

Elle y est très bien accueillie, soignée et choyée par tout le personnel qui est fort bien agréable, réconfortant et à l'écoute de sa famille qui lui rend visite très régulièrement.

Un grand hommage et un très joyeux anniversaire à Marie-Louise Burlon, toujours grandement entourée par les siens.

Article écrit par la famille Brulon

Samedi 15 août

10h Messe gardiane et bénédiction des chevaux
11h30 Cabestria
12h Abrivado
15h Pétanque
16h Taureau piscine
17h30 Cabestria
18h30 Apéritif dansant
21h Bandido
22h Grand bal avec Stéphane Damour

Dimanche 16 août Banda du Réveil Cournonterralais

11h Défilé gardians et présentation des manades
11h30 2^{ème} concours d'abrivados «Titi» (en souvenir de Thierry Salletaz)
12h Apéritif musical
Restauration sur place
15h Pétanque
16h Taureau piscine
17h Bandido
18h Remise des prix du 2^{ème} concours d'abrivado
18h30 Apéritif dansant
21h Encierro parc du château
22h Grand bal de clôture avec Ultima

Sécurité et environnement

Lutter contre les cambriolages grâce à l'opération Tranquillité Vacances



Chaque année, non seulement durant la période estivale mais également à l'occasion de chacune des vacances scolaires, les forces de sécurité vérifient que les domiciles inscrits dans le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) n'ont fait l'objet d'aucune effraction.

Une patrouille de police municipale se déplace plusieurs fois par jour pour aller vérifier l'absence d'intrusion ou d'effraction devant les habitations. Pour s'inscrire, il suffit simplement de

signaler son absence en complétant un imprimé disponible sur le site internet ou au sein du poste de Police.

Ainsi, les habitants peuvent, en cas d'absence prolongée, solliciter la surveillance de leur domicile en faisant parvenir une fiche de renseignements, au plus tard quatre jours avant leur départ.

En 2014, 195 inscriptions à l'opération tranquillité vacances ont été enregistrées auprès de la police municipale.

Rencontres intergénérationnelles et entraide au sein des jardins familiaux



Les jardins familiaux des Ortoliers de Pignan entament leur troisième année d'existence.

Chaque parcelle a été mise en culture avec passion et amour par des jardiniers amateurs reconnus ou novices. L'heure est à l'effervescence puisque les cultures sont en pleine période de croissance, les récoltes devraient être prometteuses.

Les jardins sont devenus un lieu où chaque génération et catégories socio-professionnelles se retrouvent, un lieu qui crée des liens sociaux et humains au travers d'échange, de partage et de convivialité.

Une des priorités de l'association « les Ortoliers » est d'aider les jardiniers dans la gestion de leur parcelle mais aussi de créer des liens entre les membres en animant des activités comme la chasse aux œufs, la journée des Ortoliers et en instaurant des journées d'entraide afin que chacun puisse participer aux tâches collectives.

Pour plus d'informations sur la gestion des jardins ou pour s'inscrire sur la liste d'attente un blog est à votre disposition : <http://lesortoliersdepignan.eclublog.com/fete-des-ortoliers-2015-c26707694>

Moustique tigre : les gestes à avoir

POUR ÉLIMINER LES LARVES, IL FAUT :

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou si possible : supprimer les soucoupes des pots de fleur, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu : bidons d'eau, citernes, bassins.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau.

POUR ÉLIMINER LES LIEUX DE REPOS DES MOUSTIQUES, PENSEZ À :

- débroussailler et tailler les herbes et haies
- élaguer les arbres
- ramasser les fruits tombés et les végétaux
- réduire les sources d'humidité
- entretenir votre jardin



Culture et patrimoine

Culture

Le festival Pierres et Arts a présenté son programme éclectique

Du 24 mai au 6 juin, le festival **Pierres et Arts** a proposé trois concerts avec la participation de l'école de musique internote, le Big Band de Montpellier et la chorale **EI Eco**.

L'école de musique **Internote** a ouvert ce festival avec les «grands élèves» de l'école qui ont ravi leur auditoire en présentant un large registre musical allant du classique (Schubert, Bach) au folklore irlandais ou juif en passant par des compositeurs contemporains. Ces élèves ont exercé leur talent sur une large palette instrumentale : violon, violoncelle, guitare, clarinette, harpe, saxophone, flûte traversière ou encore piano.



Ce fut ensuite le **Big Band de Montpellier**, accompagné d'une chanteuse, qui enflamma la salle du Bicentenaire en reprenant plusieurs grands succès de Glenn Miller, Woody Herman, Duke

Ellington...un voyage entre les rives du Mississippi, la Nouvelle Orléans en passant par Broadway.



Pour la clôture du festival, l'**Ensemble Vocal EI Eco** donnait un concert exceptionnel à l'Abbaye de Vignogoul devant près de 300 personnes, l'occasion également de fêter son 40^{ème} anniversaire. L'itinéraire vocal tracé par Natalie Freson, accompagné au piano par Lawrence Cazes invitait le public à un voyage à travers les âges et les continents.



PROCHAINES DATES À RETENIR

Concert radio France et Montpellier :

Elodie Soulard, accordéon
Raphaël Pidoux, violoncelle

Mercredi 22 juillet à 19h
dans les caves du château

Raphaël Pidoux mène une brillante carrière avec le Trio Wanderer jouant notamment au Théâtre des Champs-Élysées, au Wigmore Hall de Londres, à l'Herkulesal de Munich, aux Konzerthaus de Vienne et Berlin.

Elodie est régulièrement invitée en tant que soliste et se produit sur de grandes scènes internationales.

La métropole fait son cinéma

La séance se déroulera **mardi 18 août à 21h30** avec le film « The Lunchbox » de Ritesh Batra (2013).

Patrimoine

A la découverte de l'histoire **et de la richesse patrimoniale**



Les journées du patrimoine, les 19 et 20 septembre prochains sont un rendez-vous annuel et une occasion unique de découvrir le patrimoine de Pignan, avec sa richesse et sa diversité.

Le village cache dans ses rues étroites au charme discret un patrimoine architectural étonnant, et dévoile assez bien ses structures médiévales : fenêtres à meneaux, petits escaliers en pierres, porches mystérieux, ou encore quelques restes des anciens remparts.

Ces journées sont l'occasion de découvrir tous ces trésors accompagnés d'un guide.

Samedi 19 septembre : une visite nocturne du village est organisée avec Louis Secondy. A la lumière des flambeaux, l'historien fera découvrir le patrimoine architectural.

Dimanche 20 septembre : deux visites gui-

dées avec Cyrille Amirault, conseiller municipal, sont prévues à 10h et 11h30 sur les monuments du village.

Dans le cadre de ces journées, l'association Rétromécaniques et Maquettes de Pignan, proposera un salon des années 60 dans la salle du Bicentenaire.

Plusieurs décors des années 60 seront reconstitués avec des centaines d'objets qui constituent notre patrimoine national.

Des objets seront à la vente : vêtements, disques vinyle, vieilles revues, mobilier art déco, luminaires, miniatures, objets rétro dans une ambiance musicale garantie.

Le dimanche, des véhicules anciens et militaires seront exposés dans le parc du château et paraderont dans le village.

Les Pignanais sont invités à prendre part à cette manifestation en sortant de leur grenier des objets insolites à exposer ou à vendre.

Vie des associations

Le jumelage Pignan - Sinzheim pour toujours...



Les journées d'échange se sont déroulées du jeudi 11 juin au lundi 15 juin à Sinzheim.

Michelle Cassar, Maire de Pignan et Monique Marcillac, élue, ont fait le voyage pour fêter les 40 ans du jumelage,

accompagnées de 57 adhérents.

A cette occasion, l'ACTE des 40 ans signé par Erik Ernst, Maire de Sinzheim, et par Michelle Cassar, consolide les liens d'amitié franco-allemande.

Ces liens sont un gage de tolérance et de compréhension.

Ils représentent notre contribution en faveur de la paix et de la liberté dans une Europe Unie.

Les Maires et les Présidents des deux comités ont été salués pour leur générosité et leur engagement dans cette amitié.

Les journées d'échange 2016 se dérouleront du mercredi 25 mai au dimanche 29 mai à Pignan.

Le club de tarot : en progression constante

Le club « Atouts Cartes », dédié au jeu de tarot, en est à sa troisième année d'existence.

En constante progression au niveau de ses adhésions, plus de 40 membres, le club a ouvert 6 à 7 tables le lundi après-midi et 5 à 6 tables le mercredi soir.

Devant ce succès, le club est contraint de limiter les nouvelles adhésions aux seuls Pignonais à partir de la prochaine saison.

Très dynamique, les membres du club ont organisé une journée en Camargue avec un repas sur le bateau et une visite d'une manade qui fut très appréciée par

les participants.

Pour plus d'informations :
<http://atoutscartes.eclublog.com/accueil-c19649259>



Les gymnastes de GRS Pignan parmi les meilleures équipes françaises

Cette année encore, la GRS Pignan a participé aux championnats de France UFOLEP qui se sont déroulés les 30 et 31 mai à Ville-neuve d'Ascq.

Pas moins de 36 gymnastes, de 12 à 25 ans, ont été qualifiées et ont eu la chance de se confronter aux meilleures équipes nationales.

Entre grand stress et générosité, elles ont porté haut les couleurs de leur club et du Sud de la France !

Contrairement à l'an dernier, aucune médaille n'a été ramenée mais elles ont offert aux spectateurs, et surtout aux parents présents, de magnifiques prestations.

Leurs sourires et leur fierté ont illuminé ce week-end pluvieux dans le Nord de la France.

Les inscriptions pour l'année 2015/2016 se feront le dimanche 6 septembre lors la foire des associations.

Retrouvez le Club GRS Pignan sur Facebook : www.facebook.com/grspignan et sur le site grs-pignan.com.



O2 Gym : une pratique du sport complète et conviviale

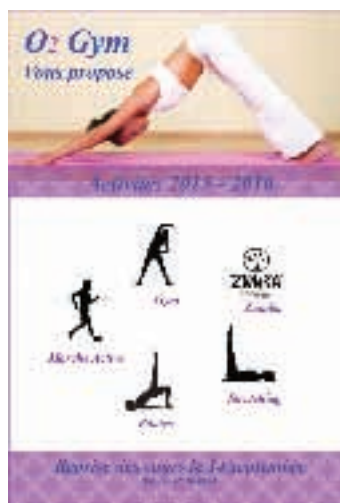
Depuis 12 ans l'association O2 Gym propose un choix de plus en plus varié d'activités sportives : stretching, gym cardio, renforcement musculaire, pilates, marche active, Zumba.

Ces cours sont encadrés par trois animatrices diplômées : Evelyne, Corinne et Stéphanie qui par leur compétence, leur dynamisme et leur soutien permettent à tous de progresser selon leurs capacités et de ressentir beaucoup de bien être.

Cette association est ouverte à tous, de 18 à 80 ans et même plus !

Centre Espace Formes : 04 67 50 89 03

La présidente F. Jeanjean : 06 80 58 85 37



Vie des associations

L'aïkido, une philosophie de vie

L'aïkido est un art où la force importe peu. A la fois martial et pacifique, c'est une philosophie de la vie.



Redoutable technique de combat, l'aïkido permet aux pratiquants de tous âges de se construire en harmonie.

A Pignan, dans le dojo du centre Angel Perez, place du Forum, les cours sont dispensés sous l'égide du professeur diplômé Stéphane Villepontoux.

Cours enfants : 17h-18h

Cours ados et adultes : 19h-20h30

Pour découvrir cet art, des sessions d'initiation gratuites sont proposées.

Contact : 06 13 91 47 75
duchene34@yahoo.fr

Animation country à la maison de retraite

Le club de Country, qui a redémarré en février dernier ses activités avec succès, vient de participer à la quinzaine d'animations sur « les Continents » à la maison de retraite de l'Oustal.

Une démonstration de danses country a été proposée pour le plus grand plaisir des résidents auxquels se sont joints des enfants de l'école maternelle.

Après une dizaine de chorégraphies, l'après-midi s'est clôturée sur un madison endiablé qui a réuni sur la piste les résidents, les enfants et le sympathique personnel.

Notre prochaine animation aura lieu dans le cadre de la foire aux associations le

dimanche 6 septembre dans le parc du château.

Actuellement, le club prend déjà les inscriptions pour la rentrée à venir.

Contact : Nadia Sié 06 72 52 48 55.



L'association Pignan VTT organise la 1^{ère} édition de « La Pignanaise VTT »

Le 13 septembre, l'association sportive Pignan VTT organise sa première randonnée VTT sur les sentiers et chemins autour de Pignan et des villages voisins de Cournonterral, Murviel-lès-Montpellier et Saint-Paul et Valmalle.



Cette manifestation sportive, sans esprit de compétition, est ouverte à tous les vttistes ayant un minimum de pratique du VTT et de condition physique.

Quatre parcours sont prévus : 12 km (découverte), 20 km (sportif), 32 km (confirmé) et 40 km (expert).

Des ravitaillements seront présents au départ, à l'arrivée, et tous les 10 km environ le long des parcours.

Cette manifestation apportera son soutien à l'Association Française du Syndrôme de RETT (maladie génétique affectant les enfants).

Le rendez-vous est fixé dimanche 13 septembre à Pignan (Parc du Château) à partir de 7h pour les inscriptions et le retrait des plaques. Un cadeau sera offert à tous à l'arrivée.

Renseignements sur :

<http://randovttpignan34.wix.com/lapignanaisevtt> / Mail : pignanvtt@free.fr
Facebook : « la Pignanaise VTT »

AS Pignan



L'AS PIGNAN reprend ses activités pour les catégories U13, U15, U17, U19, le lundi 17 Août 2015 (voir avec les Educateurs de chaque catégorie pour les horaires) et le premier mercredi de la rentrée scolaire pour les autres catégories (de U6 à U11).

Des places sont disponibles pour la catégorie U17.

En soi yoga

La saison se termine par une séance mercredi 1^{er} juillet à 18h30 qui sera suivie d'un atelier échange de paroles et de silences.

Les cours se déroulent à l'espace A.Perez

le lundi à 9h et 20h, le mercredi à 18h30 et 19h45 (approche de la méditation), et enfin le vendredi à 14h.

Contact : 06 12 70 06 20 / 04 67 47 61 56
Mail : mariea34@hotmail.fr

Vie des associations

Quand la peinture libère l'esprit



L'atelier de Marie propose des stages de deux jours de dessin et peinture durant le mois d'août pour apprendre et partager dans la convivialité quelque soit votre âge, votre niveau.

Durant les deux jours, les stagiaires passent de l'objectif à la réalisation d'une toile qu'ils n'auraient jamais imaginé pou-

voir réaliser.

Marie est passionnée et n'a de cesse de vous rendre accessible l'art du dessin et de la peinture.

La date de stage est fixée à votre demande à partir de six personnes, adultes ou enfants, et maximum huit élèves.

El Eco a fêté ses 40 bougies

Créée en 1975 autour d'une dizaine de personnes à l'initiative d'Albert Tribes et sous l'impulsion de son Président Michel Boudier, la chorale El Eco n'a cessé d'évoluer sur le plan artistique pour devenir un Ensemble Vocal regroupant une cinquantaine de choristes de Pignan et des villages voisins.

Le 6 juin, l'ensemble vocal fêtait son 40^{ème} anniversaire en concert de clôture du traditionnel festival Pierres et Arts.

La chorale vous donne rendez-vous à la rentrée pour d'autres concerts et pour les recrutements de nouveaux choristes à la foire aux associations.

Contact : eveleco@live.fr

<http://eleco.e-monsite.com>

Maison de retraite l'Oustal

Frères : un évènement intergénérationnel

«Frères» est un évènement intergénérationnel propice aux échanges permettant de créer une ambiance festive dans la structure et d'inviter des partenaires et les associations du village.

Il s'est déroulé du 15 au 28 juin.

Les partenaires, qui ont accepté de s'impliquer dans le projet, participent à des journées animées autour du thème : « Pays, peuples et coutumes du monde ». Le programme se compose de spectacles,

projections, repas avec les associations Togo mil Partage, KDanse, le comité de jumelage Pignan Sinzheim, les souris vertes, la médiathèque et des élèves de l'école L.Loubet et L.Aubrac ainsi que des enfants de l'ALAE.

Une exposition était ouverte au public dans le hall sur les réalisations des enfants et des résidents ainsi qu'une exposition de timbres de l'association Vène et Mosson.



La classe de Mme Bachevalier a participé au projet en présentant un panneau créatif « tous les hommes sont des frères et les femmes sont des sœurs ».

Lors de leur visite le premier jour de l'évènement, ils ont partagé avec les résidents un atelier masques africains en argile dans la joie, l'entraide et la bonne humeur.

Les enfants de l'ALAE ont réalisé des drapeaux et un totem. Par deux fois, les résidents se sont rendus à l'ALAE en petits groupes pour les aider à avancer dans leur travail.

Les enfants ont été invités le 17 juin pour une visite d'expo après un après-midi conte animé par Fabienne venue spécialement de la médiathèque.



Démocratie municipale

Expression de l'opposition

Avec les colistiers de la liste «Pignan, une équipe, un projet, la démocratie autrement», nous remercions, chaleureusement, les 1478 électeurs qui ont voté pour notre projet. Même s'il est regrettable d'avoir perdu une année et d'avoir été contraints de saisir la justice de la République afin que la démocratie soit reconnue, nous respectons le choix de la majorité des Pignanais. Nous avons constitué un groupe d'élus «**La démocratie autrement**» et nous avons demandé un local municipal afin de travailler en équipe et pouvoir vous recevoir. Nous mettrons en place un bulletin d'information semestriel et une adresse mail pour communiquer avec vous.

Nous serons une opposition constructive, vigilante, avec un droit de regard sur les décisions prises, puisque nous siégerons dans toutes les commissions.

Nous vous tiendrons informés des sujets concernant la vie de la commune et interviendrons lors des conseils en fonction de vos observations. Vos élus référents sont : Marc Gervais : urbanisme/vie sportive/animations; Isabelle Iribarne : solidarité/ Personnes âgées et personnes handicapées; Daniel Beraud : commerce, activités économiques et emploi/ environnement; Marie-Thérèse Mercier : culture et patrimoine/ Finances/ Appel d'offres; Jasmine De Block : Petite enfance/ affaires scolaires; Bernard Priou : jeunesse/ Déplacements et sécurité.

Marc Gervais, Isabelle Iribarne, Daniel Beraud, Marie-Thérèse Mercier, Jasmine De Block, Bernard Priou

Je tiens à remercier les électeurs et nombreux soutiens de la liste Convergences à Gauche, cela nous a permis d'avoir un élu au conseil municipal.

L'espace qui nous est réservé étant très limité, vous

pouvez consulter nos prises de positions sur : <http://convergencesagauche.org>

Clara Gimenez

**ELECTIONS
RÉGIONALES 2015**

**6 ET 13
DÉCEMBRE 2015**

Démocratie municipale

Expression du groupe majoritaire

Tous les membres de la liste « Pignan, Continuons Ensemble » tiennent à remercier les électrices et les électeurs qui nous ont permis d'être réélus.

Pendant 3 mois, une délégation spéciale a été mise en place par l'Etat pour gérer les affaires courantes de la commune. Au terme de cette période, les urnes ont parlé. Vous nous avez fait le grand honneur de nous élire à nouveau et nous avons, aujourd'hui, repris la gestion de notre village. Un grand retard s'est accumulé notamment dans les investissements structurants pour les associations.

Certains assurent qu'ils seront une opposition constructive, comment être constructifs lorsqu'ils votent systématiquement contre ou qu'ils s'abstiennent sur des délibérations pour lesquelles ils avaient voté « pour » alors qu'ils étaient dans la majorité.

Par ailleurs, certains parlent facilement de démocratie mais la démocratie, c'est aussi le respect des lois ; ne pas les appliquer est faire fi de la démocratie.

Nous avons saisi le Président de la République quant à l'application du Code Electoral faite lors des élections de 2014. En effet, un vide juridique existe qui ne pourra être palliée que par une nouvelle loi organique. Nous venons de recevoir la réponse du Chef de Cabinet du Ministre de l'Intérieur qui confirme bien d'une part, la nullité des bulletins ne portant pas la natio-

nalité de personnes ressortissantes de pays membres de l'Union Européenne et, d'autre part, le fait que la sincérité du scrutin a été altérée par l'erreur commise par le candidat responsable de la liste d'opposition. Ce courrier est publié en pages 34 et 35 du magazine municipal.

Aujourd'hui, la page est tournée, nous reprenons en main la gestion de notre village. Nous vous assurons du respect des engagements que nous avons pris pendant la campagne et pour lesquels vous avez été une très grande majorité à nous faire confiance.

Nous serons les élus de toutes les Pignanaises et de tous les Pignanais.

Vous pouvez compter sur nous comme nous savons pouvoir compter sur vous.

Michelle Cassar, Fabienne Thalamas, Thierry Quilès, Danièle Duboucher, Denis Galinier, Sylvie Cinçon, Patrick Mattera, Isabelle Bardin, Véronique Gimenez, Monique Marcillac, Karine Quevedo, Rémi Sié, Daniel Delauze, Mickäel Gil, Cyrille Amiraault, Gaspard Messina, Michèle Wasselin, Joseph Marco, Jeanne Zonca, Fabien Le Prunnenec, Anne-Marie Calmes, Julien Biegel

Courrier du chef de cabinet du ministre de l'Intérieur



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Chef de Cabinet



Paris, le 29 JUIN 2015

Ref. : 15-007125-D / BDC-CE / BL

Madame la Maire,

Vous avez fait part à Monsieur Bernard CAZENEUVE, ministre de l'intérieur, d'une requête visant à clarifier les dispositions de l'article L.O. 247-1 du code électoral relatif à l'indication, sur les bulletins de vote, de la nationalité des candidats ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France en raison de ses conséquences sur la régularité des élections.

Aux termes de cet article, dans les communes de 1 000 habitants et plus, l'indication de la nationalité d'un candidat ressortissant d'un Etat membre autre que la France constitue une mention obligatoire sur le bulletin de vote d'une liste candidate aux élections municipales et sur laquelle figure le ressortissant précité. En application de ces dispositions, la violation de « *cette règle de présentation matérielle à caractère substantiel* » constitue un motif de nullité du bulletin de vote incriminé (décision n° 239707 du Conseil d'Etat en date du 29 juillet 2002).

L'obligation fixée à l'article L.O. 247-1 est issue d'un amendement sénatorial déposé lors de l'examen de la loi organique n° 98-404 du 25 mai 1998 qui déterminait à la fois les conditions d'application de l'article 88-3 de la Constitution française et transposait la directive 94/80/CE du 19 décembre 1994 suite à la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des ressortissants communautaires aux élections municipales.

Par une décision n° 98-400 DC du 20 mai 1998 relative à la loi précitée, le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution l'article L.O. 247-1 en ce que l'indication de la nationalité du ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France sur un bulletin de vote n'est pas contraire au principe de non discrimination.

Madame Michelle CASSAR
Maire de Pignan
Hôtel de Ville
34570 PIGNAN



Si la sincérité du scrutin est altérée en raison du nombre de bulletins déclarés mais pour avoir omis de mentionner la nationalité de candidats ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union, ayant ainsi privé de portée utile l'expression des suffrages de nombreux électeurs, il e peut conduire le juge à annuler l'ensemble de l'élection (décisions du Conseil d'Etat n° 239707 et n° 260716 en date du 29 juillet 2002 et du 15 septembre 2004).

En effet, le juge est dans l'impossibilité de rectifier les résultats du scrutin, dans la mesure où « cette irrégularité entraîne une incertitude tant pour le calcul de la majorité absolue des suffrages exprimés que pour le décompte des voix obtenues par les listes en présence » (décision du Conseil d'Etat n° 296083 du 12 juillet 2002).

Ainsi, la rédaction de l'article L.O. 24/1 conduit à sanctionner doublement l'omission d'une telle mention puisque cette irrégularité entraîne la nullité des bulletins de vote concernés et peut conduire aussi, au vu de la jurisprudence en la matière, à annuler l'ensemble des opérations électorales dont la sincérité est mise en doute.

Cette situation résultant d'une loi organique relative au Sénat, seule une autre loi organique relative au Sénat, ce qui implique son adoption dans les mêmes termes par les deux chambres, permettrait de la modifier.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes respectueux hommages.



Gabriel KUNDI



AGENDA

Juillet

Marchés nocturnes
Lundis 6, 20 et 27
Parc du château

Fête nationale
Lundi 13
Cérémonie, banquet, feu
d'artifice
Parc du château

Concert radio France
Mercredi 22
Caves du château

Août

Marchés nocturnes
Lundis 3, 10, 24 et 31
Parc du château

Fête locale
Du 13 au 16
Parc du château

La Métropole fait son cinéma
Mardi 18
Parc du château

Septembre

Journée des associations
Dimanche 6
Parc du château

Journées du patrimoine
Samedi 19 et dimanche 20
Village

Randonnée Pignan VTT
Dimanche 13
Départ parc du château

Exposition Club Vène et
Mosson
Samedi 26 et dimanche 27
Caves du château

www.pignan.fr

Été 2015 - N°15 - Le Petit Pignonais